



Le 9 mai 2024

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2024

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre 2024.

Faits saillants du premier trimestre 2024

- Québecor a enregistré des revenus de 1,36 G\$, en hausse de 247,2 M\$ (22,2 %), un BAIIA ajusté¹ de 559,5 M\$, en hausse de 116,7 M\$ (26,4 %) et des flux de trésorerie d'exploitation ajustés² de 419,0 M\$, en hausse de 73,0 M\$ (21,1 %) par rapport à la même période de 2023.
- Au premier trimestre 2024, le secteur Télécommunications a affiché pour sa part des hausses de 254,5 M\$ (27,5 %) de ses revenus, de 101,3 M\$ (21,4 %) de son BAIIA ajusté et de 63,1 M\$ (16,6 %) de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés, reflétant, entre autres, la contribution de l'acquisition de Freedom Mobile (« Freedom »), le 3 avril 2023.
- Progression des revenus du secteur Télécommunications en services et équipements mobiles (hausse de 264,2 M\$ ou 95,7 %), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom, et en accès Internet (hausse de 5,8 M\$ ou 1,8 %).
- Augmentation nette de 17 400 unités génératrices de revenus (« UGR »)³ (0,2 %) au premier trimestre 2024, dont 60 200 lignes (1,6 %) en téléphonie mobile.
- Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a enregistré une baisse de 6,9 M\$ (-5,1 %) de ses revenus et une variation favorable de 4,7 M\$ de son BAIIA ajusté, comparativement au premier trimestre 2023.
- Le secteur Sports et divertissement a affiché une baisse de 1,8 M\$ (-3,7 %) de ses revenus et une hausse de 0,5 M\$ (14,7 %) de son BAIIA ajusté au premier trimestre 2024.
- Bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires de Québecor de 173,2 M\$ (0,75 \$ par action de base), en hausse de 52,3 M\$ (0,23 \$ par action de base) ou 43,3 %.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation⁴ de 163,1 M\$ (0,71 \$ par action de base), en hausse de 27,1 M\$ (0,12 \$ par action de base) ou 19,9 %.
- Amélioration du ratio d'endettement net consolidé⁵ passant de 3,39x au 31 décembre 2023 à 3,31x au 31 mars 2024.
- Le 10 avril 2024, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a annoncé qu'elle contribuera à l'amélioration de la couverture sans fil offerte aux régions du Québec par la construction d'au moins 37 nouvelles infrastructures de téléphonie mobile en Abitibi-Témiscamingue et dans les Laurentides, dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement du Québec.
- Le 6 mai 2024, l'agence de notation de crédit S&P Global Ratings (« S&P ») a relevé la notation de crédit de Vidéotron de BB+ à BBB-. S&P a également relevé la notation de la dette non garantie de Vidéotron de BB+ à BBB-.

¹ Voir « Définitions – BAIIA ajusté ».

² Voir « Définitions – Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ».

³ Voir « Définitions – Indicateur clé de rendement ».

⁴ Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation ».

⁵ Voir « Définitions – Ratio d'endettement net consolidé ».

Déclaration de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québec :

« L'année 2024 sera à jamais marquée par le décès de notre très estimé président du Conseil, le très honorable Brian Mulroney. Monsieur Mulroney a été un pilier au sein de notre conseil d'administration dès le début des années 2000, puis en fut un président exemplaire au cours de la dernière décennie. Par son expérience hors du commun, sa grande sagesse ainsi que ses conseils avisés, il a indéniablement contribué à l'essor et à la réussite que connaît Québecor aujourd'hui et nous lui en sommes infiniment reconnaissants. À cet égard, afin d'exprimer notre profonde reconnaissance, nous avons l'honneur de nommer Monsieur Mulroney en tant qu'administrateur émérite du Conseil, à titre posthume, de manière à consacrer pour toujours son apport et son attachement à l'entreprise.

Un an après l'acquisition réussie de Freedom, c'est avec une immense fierté que nous soulignons cette étape charnière dans l'histoire de Québecor qui s'est établi comme quatrième grand fournisseur national de services sans fil au Canada. En offrant les meilleurs produits, le meilleur service et le meilleur prix en sans-fil à la population canadienne, nous avons réussi à véritablement transformer l'industrie canadienne des télécommunications, comme le reflète la baisse de 26,2 % de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour les services sans fil entre mars 2023 et mars 2024.

Au cours du premier trimestre 2024, Québecor a affiché d'excellents résultats, comme l'illustrent les augmentations de 22,2 % des revenus, de 26,4 % du BAIIA ajusté et de 21,1 % des flux de trésorerie d'exploitation ajustés. Le levier financier généré par l'acquisition de Freedom se reflète également dans la hausse de 19,9 % du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation. De plus, grâce à une gestion disciplinée de nos coûts d'exploitation, nous avons été en mesure de réduire notre dette nette consolidée de plus de 140 M\$ lors du premier trimestre 2024, ce qui a permis d'améliorer notre ratio d'endettement net consolidé de 0,08x au cours de cette période pour s'établir à 3,31x au 31 mars 2024, soit le plus bas ratio de l'industrie des services de télécommunications au Canada.

Grâce à notre portefeuille de marques complémentaires maintenant composé de Vidéotron, Freedom et Fizz, notre secteur Télécommunications a connu un solide premier trimestre 2024, avec des augmentations de 27,5 % de ses revenus, de 21,4 % de son BAIIA ajusté et de 16,6 % de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés. Dotée d'une véritable couverture nationale, notre gamme de produits à tarifs concurrentiels a permis d'afficher une croissance de 264 100 lignes (15,2 %) en téléphonie mobile au cours des 12 derniers mois. Nous avons d'ailleurs annoncé qu'à la suite d'une phase « bêta » concluante, notre marque Fizz allait accélérer son expansion canadienne par le biais d'offres extrêmement avantageuses destinées à rejoindre plus de 26 millions de personnes au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique au cours des prochains mois. De plus, signe de notre capacité à innover tout en offrant les meilleurs prix, Freedom a annoncé le lancement graduel de ses nouveaux services d'Internet filaire et de télévision, *Freedom Home Internet* et *Freedom TV*, auprès de sa clientèle existante, devenant ainsi un véritable joueur multiservices et lui donnant la possibilité d'aller rejoindre un nouveau segment de clientèle qui recherche des offres de services groupés.

Dans le cadre d'une nouvelle initiative du gouvernement du Québec visant à renforcer la couverture sans fil offerte aux régions du Québec, Vidéotron a été sélectionnée pour construire au moins 37 nouvelles infrastructures de téléphonie mobile en Abitibi-Témiscamingue et dans les Laurentides. Alors que nous sommes implantés en Abitibi-Témiscamingue depuis 2019 et que nous continuons d'y investir, nous sommes heureux de contribuer à ce que la clientèle de Vidéotron bénéficie d'une couverture sans fil encore plus complète.

Source de grande fierté, la qualité du service à la clientèle permet de nouveau à Vidéotron de cumuler les distinctions depuis le début de l'année 2024. Vidéotron a ainsi été consacrée l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois pour une dix-huitième reprise depuis 2006, selon l'étude Réputation 2024 de Léger. Vidéotron et sa marque Fizz ont également marqué un doublé lors du dévoilement des résultats 2024 de l'indice WOW par Léger. Selon cette étude, Vidéotron a offert la meilleure expérience en boutique au Québec parmi les détaillants dans le secteur des télécommunications, alors que Fizz a décroché, pour une cinquième année consécutive, le premier rang au Canada pour la meilleure expérience en ligne. De plus, Vidéotron et Freedom se sont grandement démarquées de leurs concurrents dans le cadre du rapport semestriel dévoilé le 25 avril 2024 par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision. Alors que l'ensemble de l'industrie des télécommunications a enregistré une hausse de plaintes de 43,1 %, Vidéotron se démarque des autres grands joueurs avec une baisse significative de 11,4 %, tandis que Freedom a vu son pourcentage de plaintes diminuer de 6,5 % à 4,7 % par rapport au volume total de plaintes de l'industrie.

Malheureusement, c'est avec déception que nous avons accueilli la décision d'arbitrage rendue le 22 avril 2024 par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) au sujet des tarifs d'accès au réseau sans fil de TELUS, dans le cadre du régime d'exploitants de réseau mobile virtuel (« ERMV »). Cette décision a l'effet d'augmenter considérablement nos coûts d'exploitation dans les zones ERMV, ce qui nous oblige à revoir nos propositions tarifaires et le lancement de nos services dans certaines régions canadiennes. Loin d'être adaptée à la réalité actuelle du marché du sans-fil, cette décision aura pour effet de créer deux classes de Canadiens, privant une partie de la population de meilleurs tarifs et de nouvelles propositions innovantes. Il est impératif que les autorités réglementaires et gouvernementales s'adaptent à l'évolution rapide que connaît l'industrie, particulièrement caractérisée par la forte augmentation de la consommation de données.

Bien qu'on observe une amélioration dans la plupart de ses activités, les résultats de Groupe TVA continuent de subir les contrecoups de la diminution des revenus qui affecte l'ensemble de l'industrie, comme en témoigne le BAIIA ajusté négatif de 19,3 M\$ pour le premier trimestre 2024.

L'exercice 2024 représente une année de transition pour Groupe TVA qui a amorcé la mise en œuvre de son plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023. Celui-ci vise à rationaliser les activités de Groupe TVA, notamment en recentrant sa mission sur son rôle de diffuseur et en optimisant ses activités et son parc immobilier, de façon à continuer à générer, au cours des prochains trimestres, des économies importantes grâce à ces mesures de rationalisation. Malgré les nombreux défis auxquels l'industrie est confrontée, Groupe TVA continue d'enregistrer les plus importantes parts de marché au Québec avec tout près de 41 parts au cours du premier trimestre. Le Réseau TVA est notamment demeuré le plus populaire chaque jour de la semaine et a diffusé sept des dix émissions les plus regardées au Québec, dont huit bénéficiant d'une cote d'écoute supérieure à un million de téléspectateurs. Le TVA Nouvelles demeure en tête dans chacun de ses créneaux de diffusion, attirant 4,1 millions de personnes sur une base hebdomadaire.

D'autre part, les services cinématographiques et audiovisuels ont été très sollicités au cours du premier trimestre 2024, notamment en raison de la hausse du volume d'activités dans les services de location de studios et d'équipements. Nous sommes d'ailleurs fiers d'accueillir dans nos studios deux productions étrangères d'envergure d'Apple et de Skydance.

Je tiens à saluer la décision récente de S&P de relever la notation de crédit de Vidéotron à un niveau de qualité investissement ou « Investment Grade », qui confirme sa performance opérationnelle supérieure, sa discipline financière rigoureuse et la haute qualité de son bilan. L'obtention de cette notation BBB- de la part de S&P ne pourra qu'améliorer l'accès de Vidéotron aux marchés financiers et réduire son coût d'emprunt.

En vue de l'assemblée générale annuelle de Québecor qui aura lieu aujourd'hui, je suis heureux de souligner la nomination de madame Sylvie Lalande à titre de présidente du conseil d'administration de Québecor, succédant à monsieur Mulroney, et la nomination de monsieur André P. Brosseau à titre de vice-président de ce conseil. Membre du conseil d'administration de la Société depuis 2011, madame Lalande possède une feuille de route exceptionnelle dans le domaine des médias, des communications et du marketing, des télécommunications et de la gouvernance. Madame Lalande exerçait les fonctions de vice-présidente du conseil et administratrice en chef de la Société depuis 2018. Monsieur Brosseau, administrateur de la Société depuis 2016, a acquis, au cours de sa carrière, une vaste expérience dans le domaine du financement, des fusions et acquisitions complexes, de la gestion des transformations numériques ainsi que la gestion d'infrastructures de télécommunication.

S'étant solidement établi en tant que quatrième grand fournisseur de services sans fil au Canada, Québecor bénéficie d'assises solides pour poursuivre son expansion à l'échelle canadienne et ainsi offrir à un nombre toujours croissant de Canadiennes et de Canadiens des produits à tarifs ultra concurrentiels jumelés à un service client exceptionnel. Forts de notre historique d'exécution réussie, nous maintenons notre discipline financière par un plan d'investissement judicieux et discipliné menant à la réduction continue de notre ratio d'endettement. Nous regardons vers l'avenir avec assurance, en nous appuyant sur la bonne stratégie, les bons objectifs et la bonne équipe pour continuer à générer une valeur à long terme pour l'ensemble de nos parties prenantes. »

Mesures non normalisées selon les IFRS

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement, dont l'UGR. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et de l'indicateur clé de rendement utilisés par la Société, dans ce communiqué, sont présentées dans la section « Définitions ».

Tableau financier

Tableau 1

Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Résultats		
Revenus :		
Télécommunications	1 179,5	\$ 925,0
Média	168,8	170,8
Sports et divertissement	46,7	48,5
Intersectoriels	(32,2)	(28,7)
	1 362,8	1 115,6
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	575,5	474,2
Média	(16,7)	(26,4)
Sports et divertissement	3,9	3,4
Siège social	(3,2)	(8,4)
	559,5	442,8
Amortissement	(236,2)	(188,5)
Frais financiers	(108,9)	(77,9)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	9,8	(11,3)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(2,2)	(5,6)
Impôts sur le bénéfice	(54,4)	(46,0)
Bénéfice net	167,6	\$ 113,5
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	173,2	120,9
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	163,1	136,0
Par action de base :		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,75	0,52
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	0,71	0,59

Tableau 1 (suite)

Trois mois terminés
les 31 mars

	2024	2023
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels :		
Télécommunications	132,9	\$ 94,7
Média	6,2	1,0
Sports et divertissement	1,4	0,9
Siège social	–	0,2
	140,5	96,8
Acquisitions de licences de spectre, y compris les dépôts	59,8	9,9
Flux de trésorerie :		
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés		
Télécommunications	442,6	379,5
Média	(22,9)	(27,4)
Sports et divertissement	2,5	2,5
Siège social	(3,2)	(8,6)
	419,0	346,0
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ¹	222,6	147,0
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	388,8	271,9
	31 mars	31 déc.
	2024	2023
Bilan :		
Espèces et quasi-espèces	25,9	\$ 11,1
Fonds de roulement	(1 187,5)	(1 125,6)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés	207,2	110,8
Actif total	12 831,4	12 741,3
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)	7 647,8	7 668,2
Obligations locatives (court et long terme)	362,6	376,2
Débiteures convertibles, y compris les dérivés incorporés	155,5	165,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 868,6	1 726,9
Capitaux propres	1 977,1	1 837,7
Ratio d'endettement net consolidé	3,31x	3,39x

¹ Voir « Définitions – Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ».

Comparaison des premiers trimestres 2024 et 2023

Revenus de 1,36 G\$, en hausse de 247,2 M\$ (22,2 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (254,5 M\$ ou 27,5 % des revenus du secteur), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom.
- Diminution dans les secteurs Média (2,0 M\$ ou -1,2 %) et Sports et divertissement (1,8 M\$ ou -3,7 %).

BAIIA ajusté de 559,5 M\$, en hausse de 116,7 M\$ (26,4 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (101,3 M\$ ou 21,4 % du BAIIA ajusté du secteur), expliquée principalement par la contribution de Freedom, ainsi que des écarts favorables dans le secteur Média (9,7 M\$) et au siège social (5,2 M\$), attribuables, dans les deux cas, à la réduction de certains frais d'exploitation.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart favorable de 8,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2024, par rapport à la même période de 2023.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 173,2 M\$ (0,75 \$ par action de base) au premier trimestre 2024, contre 120,9 M\$ (0,52 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 52,3 M\$ (0,23 \$ par action de base) ou 43,3 %.

- Les écarts favorables s'expliquent par :
 - la hausse de 116,7 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 21,1 M\$ lié aux gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 21,4 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart favorable de 3,4 M\$ lié à la charge de restructuration, frais d'acquisition et autres.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
 - la hausse de 47,7 M\$ liée à la charge d'amortissement ;
 - l'augmentation de 31,0 M\$ liée aux frais financiers ;
 - la hausse de 8,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 163,1 M\$ (0,71 \$ par action de base) au premier trimestre 2024, contre 136,0 M\$ (0,59 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 27,1 M\$ (0,12 \$ par action de base) ou 19,9 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 419,0 M\$, en hausse de 73,0 M\$ (21,1 %) au premier trimestre 2024, expliquée par l'augmentation de 116,7 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 43,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 388,8 M\$, en hausse de 116,9 M\$ (43,0 %), expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté et par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, contrebalancés en partie par la hausse de la portion monétaire des frais financiers et la hausse des impôts exigibles.

Acquisition

Le 3 avril 2023, Vidéotron a acquis Freedom auprès de Shaw Communications Inc. Vidéotron a payé 2,07 G\$ en espèces et a assumé certains passifs, principalement des obligations locatives. L'acquisition inclut toute la clientèle des services sans fil et Internet de la marque Freedom ainsi que l'infrastructure, le spectre et les points de vente qui lui appartiennent.

Dividendes déclarés

Le 8 mai 2024, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,325 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) et sur les actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 18 juin 2024 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 24 mai 2024. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Conseil d'administration

Le 8 mai 2024, les membres du conseil d'administration de la Société ont nommé madame Sylvie Lalande à titre de présidente du conseil d'administration de Québecor, succédant au très honorable Brian Mulroney, décédé le 29 février 2024. Membre du conseil d'administration de la Société depuis 2011, madame Lalande possède une feuille de route exceptionnelle dans le domaine des médias, des communications et du marketing, des télécommunications et de la gouvernance, et a reçu, en 2017, le Prix Administratrice de sociétés Émérite du Collège des administrateurs de sociétés. Madame Lalande exerçait les fonctions de vice-présidente du conseil et administratrice en chef de la Société depuis 2018. Elle est également administratrice de Groupe TVA depuis 2001 et présidente de son conseil d'administration depuis 2014, et elle demeurera présidente du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de Québecor.

Concurremment avec la nomination de madame Lalande à la présidence du conseil, monsieur André P. Brosseau a été nommé vice-président du conseil d'administration de Québecor. Monsieur Brosseau est administrateur de la Société depuis 2016. Il est également membre de son comité d'audit et de gestion des risques ainsi que de son comité des ressources humaines et de régie d'entreprise. Monsieur Brosseau a acquis, au cours de sa carrière, une vaste expérience dans le domaine du financement, des fusions et acquisitions complexes, de la gestion des transformations numériques ainsi que la gestion d'infrastructures de télécommunication. Monsieur Brosseau est aussi administrateur de Groupe Alithya inc. depuis 2022.

Québecor tient à souligner le legs inestimable laissé par le très honorable Brian Mulroney au sein de la communauté politique, économique et philanthropique du Québec et du Canada. Il a été également un pilier au sein du conseil d'administration de la Société depuis plus de 20 ans et président de ce conseil depuis 2014. Le 8 mai 2024, afin d'exprimer notre profonde reconnaissance, Monsieur Mulroney a été nommé administrateur émérite du Conseil, à titre posthume, de manière à consacrer pour toujours son apport et son attachement à l'entreprise.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du premier trimestre 2024 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés résumés de Québecor qui sont disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 9 mai 2024, à 15 h 15 (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le premier trimestre 2024, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 32876#. La téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi. Ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette conférence téléphonique pourront avoir accès à une version enregistrée (en anglais seulement) en composant le 1 877 293-8133, code d'accès 32876# et code d'accès de l'enregistrement 0114400#. Cette version enregistrée sera disponible jusqu'au 9 août 2024.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la possibilité que la Société soit incapable de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires, incluant sans s'y limiter, l'expansion géographique des activités de télécommunications et la réorganisation de Groupe TVA, la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et des prix des produits et services offerts par les concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à fidéliser les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, la capacité de Québecor à pénétrer de nouveaux marchés hautement concurrentiels et l'exactitude des estimations de la taille des marchés potentiels, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques liés aux interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseaux, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou d'autres crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays, les risques liés aux mesures d'urgence mises en œuvre par divers gouvernements, les risques associés aux

conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés à un jugement ou un règlement défavorable d'un litige, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique.

S'ajoutant à ces risques, les risques liés à l'acquisition de Freedom et à la stratégie d'expansion en dehors du Québec, y compris la capacité de Québecor à intégrer avec succès les activités de Freedom à la suite de l'acquisition et à réaliser les synergies, et les risques liés aux passifs ou coûts potentiels non connus associés à l'acquisition de Freedom. De même, les avantages et les effets prévus de l'acquisition de Freedom pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus ou ne pas se concrétiser du tout, et les coûts d'opérations et investissements requis dans l'avenir pourraient être différents de ce qui est prévu. De plus, des litiges imprévus ou d'autres procédures réglementaires associés à l'acquisition de Freedom pourraient entraîner des changements dans les paramètres de la transaction. Enfin, les impacts des investissements importants et récurrents qui seront requis dans les nouveaux marchés de Freedom ou de Vidéotron, en tant qu'ERMV ou autres, pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement avec les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) et les autres concurrents actuels ou potentiels dans ces marchés, y compris le fait que les activités post-acquisition de Vidéotron continueront de faire face aux mêmes risques auxquels Vidéotron fait face actuellement, mais feront également face à des risques accrus liés à de nouvelles régions géographiques et de nouveaux marchés.

Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 9 mai 2024 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 11 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur X : <www.x.com/Quebecor>

– 30 –

Source :

Hugues Simard
Chef de la direction financière
Québecor inc. et Québecor Média inc.
hugues.simard@quebecor.com
514 380-7414

Renseignements :

Direction des communications
Québecor inc. et Québecor Média inc.
medias@quebecor.com
514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, frais d'acquisition et autres, et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	575,5 \$	474,2 \$
Média	(16,7)	(26,4)
Sports et divertissement	3,9	3,4
Siège social	(3,2)	(8,4)
	559,5	442,8
Amortissement	(236,2)	(188,5)
Frais financiers	(108,9)	(77,9)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	9,8	(11,3)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(2,2)	(5,6)
Impôts sur le bénéfice	(54,4)	(46,0)
Bénéfice net	167,6 \$	113,5 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, frais d'acquisition et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	163,1 \$	136,0 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	9,8	(11,3)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(2,2)	(5,6)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	2,4	1,6
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	0,1	0,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	173,2 \$	120,9 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions et des renouvellements de licences). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux acquisitions et aux renouvellements de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 4 et 5 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 4
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)		
Télécommunications	575,5 \$	474,2 \$
Média	(16,7)	(26,4)
Sports et divertissement	3,9	3,4
Siège social	(3,2)	(8,4)
	559,5	442,8
Moins		
Acquisitions d'immobilisations ¹ :		
Télécommunications	(96,9)	(74,9)
Média	(6,3)	(0,5)
Sports et divertissement	(0,4)	(0,1)
Siège social	-	-
	(103,6)	(75,5)
Acquisitions d'actifs incorporels ² :		
Télécommunications	(36,0)	(19,8)
Média	0,1	(0,5)
Sports et divertissement	(1,0)	(0,8)
Siège social	-	(0,2)
	(36,9)	(21,3)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés		
Télécommunications	442,6	379,5
Média	(22,9)	(27,4)
Sports et divertissement	2,5	2,5
Siège social	(3,2)	(8,6)
	419,0 \$	346,0 \$

¹ Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Acquisitions d'immobilisations	(103,6) \$	(75,5) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(23,4)	(14,0)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	(127,0) \$	(89,5) \$

² Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Acquisitions d'actifs incorporels	(36,9) \$	(21,3) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(2,3)	(14,4)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions de licences	-	(9,9)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels	(39,2) \$	(45,6) \$

Tableau 5**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 4	419,0	346,0
Plus (moins)		
Portion monétaire des frais financiers	(106,6)	(76,2)
Portion monétaire liée à la restructuration, frais d'acquisition et autres	(0,4)	(6,5)
Impôts exigibles	(82,1)	(67,5)
Autres	1,3	0,3
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	17,1	(20,7)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(23,4)	(14,0)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(2,3)	(14,4)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation	222,6	147,0
Plus (moins)		
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	127,0	89,5
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux achats et aux renouvellements de licences)	39,2	35,7
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	-	(0,3)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	388,8	271,9

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débetures convertibles puisque ces débetures peuvent être rachetées au gré de la Société, sous certaines conditions, en émettant des actions catégorie B de Québec. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québec.

Tableau 6**Ratio d'endettement net consolidé**

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2024		31 déc. 2023	
Dettes à long terme totale¹	7 647,8	\$	7 668,2	\$
Plus (moins)				
Obligations locatives ²	362,6		376,2	
Emprunts bancaires	12,3		9,6	
Instruments financiers dérivés ³	(207,2)		(110,8)	
Espèces et quasi-espèces	(25,9)		(11,1)	
Dettes nettes consolidées exclusion faite des débetures convertibles	7 789,6		7 932,1	
Divisée par :				
BALIA ajusté sur 12 mois ⁴	2 354,5	\$	2 337,1	\$
Ratio d'endettement net consolidé⁴	3,31x		3,39x	

¹ Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Passif à court terme et à long terme.

³ Actif à court terme et à long terme, moins le passif à long terme.

⁴ Sur une base pro forma au 31 décembre 2023 utilisant le BALIA ajusté de Freedom des 12 derniers mois.

Indicateur clé de rendement*Unité génératrice de revenus*

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire ainsi que le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2024		2023	
Revenus	1 362,8	\$	1 115,6	\$
Coûts liés au personnel	189,2		176,5	
Achats de biens et services	614,1		496,3	
Amortissement	236,2		188,5	
Frais financiers	108,9		77,9	
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(9,8)		11,3	
Restructuration, frais d'acquisition et autres	2,2		5,6	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	222,0		159,5	
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	82,1		67,5	
Différés	(27,7)		(21,5)	
	54,4		46,0	
Bénéfice net	167,6	\$	113,5	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux				
Actionnaires	173,2	\$	120,9	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(5,6)		(7,4)	
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base	0,75	\$	0,52	\$
Dilué	0,70		0,52	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	230,7		230,9	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	236,0		231,2	

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2024		2023	
Bénéfice net	167,6	\$	113,5	\$
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	7,9		4,0	
Impôts différés	(2,5)		(0,2)	
Perte sur conversion de participations dans des entreprises associées étrangères	(1,2)		(0,4)	
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Gain sur réévaluation	53,8		-	
Impôts différés	(14,1)		-	
Instrument de capitaux propres :				
Gain sur réévaluation d'un instrument de capitaux propres	3,3		6,8	
Impôts différés	(0,4)		(0,8)	
	46,8		9,4	
Résultat global	214,4	\$	122,9	\$
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	216,7	\$	130,3	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	(2,3)		(7,4)	

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 31 mars 2024

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 179,5	\$ 168,8	\$ 46,7	\$ (32,2)	\$ 1 362,8
Coûts liés au personnel	123,2	47,6	11,1	7,3	189,2
Achats de biens et services	480,8	137,9	31,7	(36,3)	614,1
BAIIA ajusté ¹	575,5	(16,7)	3,9	(3,2)	559,5
Amortissement					236,2
Frais financiers					108,9
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(9,8)
Restructuration, frais d'acquisition et autres					2,2
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					222,0
Flux de trésorerie utilisés pour					
Acquisitions d'immobilisations	123,8	\$ 2,8	\$ 0,4	\$ -	\$ 127,0
Acquisitions d'actifs incorporels	37,2	1,0	1,0	-	39,2

Trois mois terminés le 31 mars 2023

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	925,0	\$ 170,8	\$ 48,5	\$ (28,7)	\$ 1 115,6
Coûts liés au personnel	97,9	56,6	11,6	10,4	176,5
Achats de biens et services	352,9	140,6	33,5	(30,7)	496,3
BAIIA ajusté ¹	474,2	(26,4)	3,4	(8,4)	442,8
Amortissement					188,5
Frais financiers					77,9
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					11,3
Restructuration, frais d'acquisition et autres					5,6
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					159,5
Flux de trésorerie utilisés pour					
Acquisitions d'immobilisations ²	87,4	\$ 2,0	\$ 0,1	\$ -	\$ 89,5
Acquisitions d'actifs incorporels	44,1	0,5	0,8	0,2	45,6

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (le gain) la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, les frais d'acquisition et autres et les impôts sur le bénéfice.

² Des subventions différées de 20,0 M\$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2023 relativement au déploiement de services de télécommunications dans diverses régions du Québec ont été utilisées et sont présentées en réduction des acquisitions d'immobilisations correspondantes dans le secteur Télécommunications.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2022	916,2	\$ 17,4	\$ 421,9	\$ 1,8	\$ 126,2	\$ 1 483,5
Bénéfice net (perte nette)	-	-	120,9	-	(7,4)	113,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	9,4	-	9,4
Dividendes	-	-	(69,3)	-	(0,1)	(69,4)
Solde au 31 mars 2023	916,2	17,4	473,5	11,2	118,7	1 537,0
Bénéfice net (perte nette)	-	-	529,6	-	(8,0)	521,6
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(5,4)	0,6	(4,8)
Dividendes	-	-	(207,8)	-	(0,1)	(207,9)
Rachat d'actions catégorie B	(1,6)	-	(6,2)	-	-	(7,8)
Disposition d'entreprise	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Solde au 31 décembre 2023	914,6	17,4	789,1	5,8	110,8	1 837,7
Bénéfice net (perte nette)	-	-	173,2	-	(5,6)	167,6
Autres éléments du résultat global	-	-	-	43,5	3,3	46,8
Dividendes	-	-	(75,0)	-	-	(75,0)
Solde au 31 mars 2024	914,6	\$ 17,4	\$ 887,3	\$ 49,3	\$ 108,5	\$ 1 977,1

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les
31 mars

	2024		2023	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	167,6	\$	113,5	\$
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	141,9		133,9	
Amortissement des actifs incorporels	65,3		43,4	
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	29,0		11,2	
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(9,8)		11,3	
Dépréciation d'actifs	2,4		-	
Amortissement des frais de financement	2,3		1,7	
Impôts différés	(27,7)		(21,5)	
Autres	0,7		(0,9)	
	371,7		292,6	
Variation nette des éléments hors caisse liée aux activités d'exploitation	17,1		(20,7)	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	388,8		271,9	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(127,0)		(89,5)	
Subventions différées reçues (utilisées) pour financer les acquisitions d'immobilisations	37,0		(20,0)	
	(90,0)		(109,5)	
Acquisitions d'actifs incorporels	(39,2)		(45,6)	
Dépôt sur acquisition de licences de spectre	(59,8)		-	
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	-		0,3	
Acquisitions de placements et autres	(14,6)		(0,6)	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(203,6)		(155,4)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	2,7		24,2	
Variation nette des facilités de crédit renouvelable, déduction faite des frais de financement	(107,8)		680,5	
Remboursement de la dette à long terme	-		(1 138,1)	
Remboursement d'obligations locatives	(28,3)		(10,9)	
Règlement de contrats de couverture	-		307,2	
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	-		(0,1)	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(133,4)		(137,2)	
Variation nette des espèces, quasi-espèces et espèces affectées	51,8		(20,7)	
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées au début de la période	11,1		45,9	
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées à la fin de la période	62,9	\$	25,2	\$
Les espèces, quasi-espèces et espèces affectées se composent comme suit				
Espèces	25,5	\$	5,9	\$
Quasi-espèces	0,4		-	
Espèces affectées	37,0		19,3	
	62,9	\$	25,2	\$
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation				
Intérêts payés en espèces	63,7	\$	37,5	\$
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	59,9		106,5	

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

31 mars

31 décembre

2024

2023

Actif

Actif à court terme

Espèces et quasi-espèces	25,9	\$	11,1	\$
Espèces affectées	37,0		-	
Débiteurs	1 113,5		1 175,1	
Actifs liés à des contrats	122,7		125,4	
Impôts sur le bénéfice	28,3		49,0	
Stocks	511,1		512,1	
Instruments financiers dérivés	148,4		129,3	
Autres éléments d'actif à court terme	211,2		192,3	
	2 198,1		2 194,3	

Actif à long terme

Immobilisations	3 374,0		3 417,9	
Actifs incorporels	3 356,8		3 385,1	
Actifs liés au droit d'utilisation	326,5		340,8	
Écart d'acquisition	2 721,2		2 721,2	
Instruments financiers dérivés	66,9		35,8	
Impôts différés	31,4		23,4	
Autres éléments d'actif	756,5		622,8	
	10 633,3		10 547,0	

Total de l'actif

12 831,4	\$	12 741,3	\$
-----------------	-----------	-----------------	-----------

Passif et capitaux propres

Passif à court terme

Emprunts bancaires	12,3	\$	9,6	\$
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 186,2		1 185,9	
Revenus différés	371,6		370,6	
Subventions différées	37,0		-	
Impôts sur le bénéfice	24,5		24,7	
Déventures convertibles	150,0		150,0	
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 509,7		1 480,6	
Tranche à court terme des obligations locatives	94,3		98,5	
	3 385,6		3 319,9	

Passif à long terme

Dette à long terme	6 105,6		6 151,8	
Obligations locatives	268,3		277,7	
Instruments financiers dérivés	8,1		54,3	
Impôts différés	807,0		809,7	
Autres éléments de passif	279,7		290,2	
	7 468,7		7 583,7	

Capitaux propres

Capital-actions	914,6		914,6	
Surplus d'apport	17,4		17,4	
Bénéfices non répartis	887,3		789,1	
Cumul des autres éléments du résultat global	49,3		5,8	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 868,6		1 726,9	
Participations ne donnant pas le contrôle	108,5		110,8	
	1 977,1		1 837,7	

Total du passif et des capitaux propres

12 831,4	\$	12 741,3	\$
-----------------	-----------	-----------------	-----------